

ENSEMBLE SCOLAIRE LE BEAU RAMEAU

PLANNING DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

2024 - 2025

CLASSES	PERIODES / DATES / OBJECTIFS
2nde BAC PRO Métiers de la Beauté et du Bien-Être	<ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 9 décembre au samedi 21 décembre 2024 (2 semaines consécutives obligatoires) En vente (Parfumeries – Parapharmacies – Grossistes coiffure esthétique) · PFMP N°2 : du lundi 2 juin au samedi 28 juin 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) En institut
1ère BAC PRO Esthétique-Cosmétique-Parfumerie	<ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 25 novembre au samedi 21 décembre 2024 (4 semaines consécutives obligatoires) En vente ou Institut · PFMP N°2 : du lundi 2 juin au samedi 28 juin 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) En institut, parfumerie ou autres (Thalasso, SPA, Thermes...). Choix libre, mais différent de la période précédente (Parfumerie, ongles, grossistes, parapharmacie)
Tle BAC PRO Esthétique-Cosmétique-Parfumerie	<ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 25 novembre au samedi 21 décembre 2024 (4 semaines consécutives obligatoires) Obligatoire en institut – Réalisation d’une action d’animation pour le dossier de vente présenté au Bac Pro · PFMP N°2 : du lundi 17 février au samedi 29 février 2025 (2 semaines consécutives obligatoires) Libre (dans le domaine de l’esthétique), peut permettre la recherche d’un emploi ou d’un contrat en alternance pour la poursuite d’études en BTS.
2nde BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente	<ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 9 décembre au samedi 21 décembre 2024 (2 semaines consécutives obligatoires) Découverte d’un point de vente - De préférence avec de l’accueil et du contact clientèle <u>Présentation orale et écrite de la période</u> · PFMP N°2 : du lundi 2 juin au samedi 28 juin 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) Réaliser une vente, participer au réassort et réapprovisionnement <u>Présentation orale et écrite de la période en début de 1ère</u>
1ère BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente (Option A)	<ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 25 novembre au samedi 21 décembre 2024 (4 semaines consécutives obligatoires) Réaliser des ventes en maîtrisant toutes les étapes de l’accueil du client à la prise de congé - Participer à la mise en valeur du point de vente - <u>Présentation orale et écrite de la période</u> · PFMP N°2 : du lundi 2 juin au samedi 28 juin 2025 (4 semaines consécutives obligatoires) Réaliser des ventes en maîtrisant toutes les étapes de l’accueil du client à la prise de congé - Participer à la mise en valeur du point de vente - Réalisation de documents professionnels - <u>Présentation orale et écrite de la période en début de Tle</u>
Tle BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente (Option A)	<p>Les 2 périodes doivent se dérouler dans la même entreprise pour permettre l’évaluation et conduire une action de fidélisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 25 novembre au samedi 21 décembre 2024 (4 semaines consécutives obligatoires) Etat des lieux de la fidélisation du point de vente et propositions de deux actions de fidélisation à mettre en place <u>Réalisation de documents professionnels</u> · PFMP N°2 : du lundi 17 mars au samedi 29 mars 2025 (2 semaines consécutives obligatoires) Mise en place d’une action de fidélisation et évaluation du travail réalisé - <u>Réalisation de documents professionnels</u>
CAP Equipier Polyvalent du Commerce 1ère Année	<p>Les 3 périodes doivent se dérouler sur des points de vente qui pratiquent la vente de contact de produits d’équipement courant.</p> <ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 9 décembre au samedi 21 décembre 2024 (2 semaines consécutives obligatoires) Identifier les membres de l’équipe (rôle) - Distinguer les canaux de distribution - Adopter une tenue professionnelle - <u>Présentation orale et écrite de la période</u> · PFMP N°2 : du lundi 10 mars au samedi 22 mars 2025 (2 semaines consécutives obligatoires) Participer à l’organisation du point de vente (rangement, affichage des prix...), identifier l’assortiment - Participer à des ventes (accueil, recherche des besoins) - <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u> · PFMP N°3 : du lundi 2 juin au samedi 21 juin (3 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période pour le début de 2ème année - Réalisation de documents professionnels</u>
CAP Equipier Polyvalent du Commerce 2ème Année	<p>Les 2 périodes doivent se dérouler sur des points de vente qui pratiquent la vente de contact de produits d’équipement courant.</p> <ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 25 novembre au samedi 21 décembre 2024 (4 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u> · PFMP N°2 : du lundi 10 mars au samedi 29 mars 2025 (3 semaines consécutives obligatoires) <u>Présentation orale et écrite de la période - Réalisation de documents professionnels</u>
3ème SEGPA	<ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 7 octobre au vendredi 18 octobre 2024 · PFMP N°2 : du lundi 2 décembre au vendredi 13 décembre 2024 · PFMP N°3 : du lundi 7 avril au vendredi 18 avril 2025
4ème SEGPA	<ul style="list-style-type: none"> · PFMP N°1 : du lundi 18 novembre au vendredi 22 novembre 2024 · PFMP N°2 : du lundi 3 février au vendredi 7 février 2025 · PFMP N°3 : du lundi 7 avril au vendredi 18 avril 2025
3ème	<ul style="list-style-type: none"> · du lundi 18 novembre au vendredi 22 novembre 2024
4ème	<ul style="list-style-type: none"> · du lundi 17 février au vendredi 21 février 2025
2nde GT	<ul style="list-style-type: none"> · du lundi 16 juin au vendredi 27 juin 2025